



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept
Le 31 mars à 18 heures
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents :

. les membres titulaires, ci-après (16):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Gilles DAVID –
M. Jean-Jacques MOUNIER –
M. François BERGER – M. Luc JAMON –
M. Louis SIMONNET – M. Patrice MOUNIER –
M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCOUSE –
M. Jean PRORIOL – M. Xavier LIOGIER –
M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –
M. Éric DUBOUCHET – M. Robert CLEMENCON –
M. Jean-Paul DEGACHE –

Etaient absents excusés (10):

. les membres ci-après :

M. Florent SABY – M. Ludovic GIRE –
M. René PASCAL –

M. Éric PETIT – M. Christophe NAVE –
Mme Sylvie BRUNON –

Mme Annick HERITIER – M. Didier USSON –
M. Daniel BILLARD – M. Pierre ASTOR –

—
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.
—

43107

SYNDICAT DE LA REG. DE MONISTROL

Code INSEE

S.Y.M.P.T.T.O.M.

2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de membres exprimés : 16
 VOTES :
 Pour 16 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	700 361,63
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	700 361,63
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-49 959,53
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-57 214,27
Besoin de financement F. = D. + E.	107 173,80
AFFECTATION = C. = G. + H.	700 361,63
1) Affectation en réserves R1068 en Investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	107 173,80
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	593 187,83
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication

Monistrol - sur - Loire
A. le 31 MARS 2017

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT
 ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGER
 ET ASSIMILES DE LA REGION
 DE MONISTROL SUR LOIRE
 S.Y.M.P.T.T.O.M.
 Hôtel de Ville
 7, avenue de la Libération
 BP 20019
 43120 MONISTROL SUR LOIRE
 Tél. 04 71 66 53 25

Le Président,

Jean-Paul LYONNET